LA VOIX DU NORD

## Bonjour

**CROP TOP, RIEN DE BIEN NEUF.** Autant vous l'avouez, l'auteur de ces lignes n'est pas franchement à la pointe de la mode. Aussi, quand la polémique autour des « crop top » a éclaté en ce mois de septembre, ai-je découvert l'existence de ce terme se rapportant à un tee-shirt court laissant apparaître le nombril. Et puis, en lisant les différents reportages consacrés à ce débat sur la tenue des lycéennes, je me suis rendu compte que ledit vêtement me rappelait furieusement mes jeunes années. Ado dans les années 1990, je me souviens que mes camarades de classe arboraient déjà à l'occasion ces crop top, mais qu'à l'époque (oui, je parle déjà comme un vieux) on appelait ça, des « brassières ». Le site Internet du magazine « Grazia » écrivait d'ailleurs déjà, en 2013, que la mode était au retour de la brassière des années 1990. Bref, rien de bien neuf sauf que, il y a plus de vingt ans, je n'ai pas le souvenir que les brassières aient suscité autant de débats passionnés... **JÉ. L.**

**Météo**

Matin 9°C — Après-midi 15°C

**Demain**

Matin 10°C — Après-midi 14°C

Photo Pierre Rouanet

HAINAUT

# DES SOLUTIONS POUR CONTRER LA SOLITUDE DE L'ENTREPRENEUR

PAGE 10

**SAINT-AMAND-LES-EAUX**
**Un incendie se déclare à la maison de retraite, une résidente grièvement blessée**
PAGE 11

**SAINT-AMAND-LES-EAUX**
**Une saison 2018-2019 de records au casino, 2019-2020 sera marquée par le Covid-19**
PAGE 13

**DENAIN**
**Des élèves de Mousseron dans le jury du Prix Goncourt des lycéens**
PAGE 15

# Le monde judiciaire et économique face aux entrepreneurs en souffrance

**Le monde économique et juridique du Hainaut a accueilli Marc Binnié, vendredi après-midi à la Serre numérique d'Anzin. Ce greffier du tribunal de commerce de Saintes est le président de l'association Apesa, pour « aide aux entrepreneurs en souffrance aiguë ».**

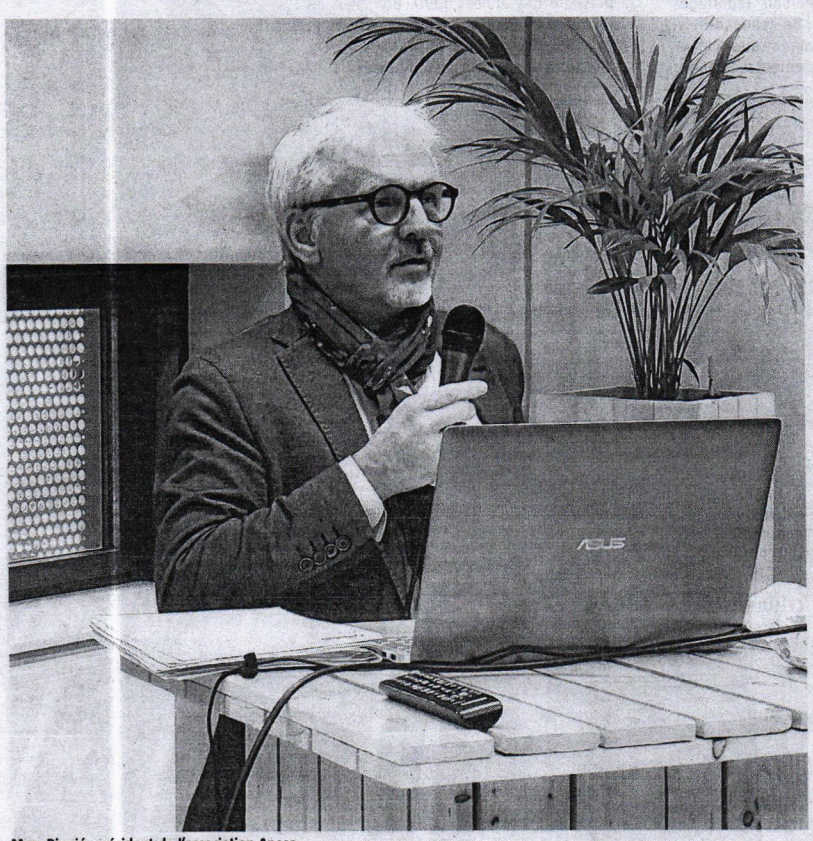

Marc Binnié, président de l'association Apesa.

PAR VINCENT TRIPIANA
valenciennes@lavoixdunord.fr

**HAINAUT.** *« Ne va pas au tribunal de commerce, ils vont te couper la tête. »* Voici un des conseils donnés à un entrepreneur en difficulté, rapporté par Jean-Louis Équipart, président du tribunal de commerce de Valenciennes. *« Nous ne coupons pas les têtes, nous faisons en sorte qu'elles ne tombent pas »*, rectifie le juge. Les entretiens de prévention, les conciliations, les coups de fil… La juridiction de la place du Commerce déploie beaucoup d'efforts pour aider celles et ceux qui franchissent sa porte. Parfois, malheureusement, le magistrat *« ne sait pas comment aider l'homme derrière le chef d'entreprise »*.

C'est là qu'intervient Apesa. Créée en 2013 au tribunal de commerce de Saintes, l'association est devenue nationale. Marc Binnié, greffier à Saintes, en est le président. Il était vendredi après-midi à la Serre numérique d'Anzin, devant le monde juridique et économique du Hainaut : sous-préfet, juges, mandataires, huissiers, avocats, procureur, experts-comptables, greffiers, chefs d'entreprise, commerçants…

### « LES TROIS D : DÉPÔT DE BILAN, DIVORCE, DÉPRESSION »

*« On s'occupe de ce que les autres ne font pas*, explique Marc Binnié. *Quand on perd son entreprise, sa maison, son conjoint, on est souvent seul, en grande difficulté. Ce sont les trois D, dépôt de bilan, divorce, dépression. »* Les « sentinelles » de l'association sont là pour signaler ces personnes en souffrance. Formées par Apesa, elles ont une fiche technique à remplir, les contacts des psychologues qui, dans l'heure, vont appeler l'entrepreneur.

*« Apesa n'est pas née dans le monde économique*, insiste Marc Binnié. *On n'est parfois pas très loin de la non-assistance à personne en danger. Un dispositif comme Apesa permet à la femme du boulanger d'appeler quelqu'un. Pour l'entrepreneur, il n'y a pas de durée légale du travail, pas de médecine du travail, des droits sociaux réduits, une solitude et un rapport affectif à l'entreprise, une méconnaissance des procédures de traitement des difficultés : les organisations professionnelles pourraient aider davantage. »*

> **“Vous avez plus de chance de rencontrer quelqu'un qui souffre que quelqu'un qui est dangereux.”**

Marc Binnié a le sens de la formule : *« Vous savez combien y a-t-il d'homicides par an en France ? 800. Et de suicides ? Dix fois plus. Vous avez plus de chance de rencontrer quelqu'un qui souffre que quelqu'un qui est dangereux. »*

*« On est tous coupables, ici »* a plaidé Jean Thévenot, bâtonnier du barreau de Valenciennes. Face à la délicate question du secret professionnel, l'avocat a tranché : *« Le serment n'empêche pas un avocat de tirer la sonnette d'alarme. Ce qui compte, c'est qu'il y ait quelqu'un. »* ■

## « Il faut que les choses changent »

Un expert-comptable : *« On est en première ligne, en contact avec les chefs d'entreprise, bien en amont des procédures judiciaires. Ce n'est pas simple de dire à un client qu'il faut déclencher une procédure de redressement judiciaire, il faut le faire comprendre. Le nombre de personnes qui souffrent, c'est incroyable. »*

### « J'AI VÉCU L'ISOLEMENT, LA HONTE, LA PEUR, LA BRUTALITÉ DU TRIBUNAL DE COMMERCE »

Une chef d'entreprise : *« J'ai vécu, en 2013, la cessation de paiement, un redressement fiscal injustifié. J'ai vécu l'isolement, la honte, la peur, la brutalité du tribunal de commerce. Il faut que les choses changent. On ne sera pas enterrés avec nos enseignes ! »* ■

## EN CHIFFRES

**64** **Tribunaux de commerce** ont rejoint Apesa.

**3 435** **Sentinelles** constituent le réseau national.

**1 163** **Psychologues spécialisés** au service des entrepreneurs en souffrance.

UN NUMÉRO VERT
**0805 65 50 50**

**820** **Appels** ont été reçus depuis de 27 avril.

**359** **Prises en charge** ont été effectuées, avec des personnes appelées dans l'heure par les psychologues de l'association.